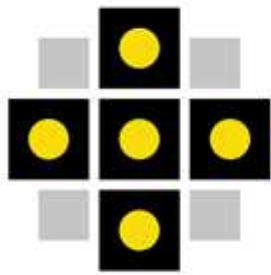


CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Tourcoing

**RAPPORT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE 2022**

Table des matières

Préambule.....	2
Introduction	3
1 - Eléments généraux.....	7
1.1 Le projet de budget 2022	7
1.2 L'évolution de la masse salariale et des effectifs	8
1.3 La prospective financière pluriannuelle	9
1.4 Une situation financière stabilisée.....	11
1.5 Programmation pluriannuelle des investissements	12
2 - Politique de Lutte contre la Précarité et la Pauvreté	13
2.1 Le SIS.....	14
2.2 Actif emplois	16
2.3 Accès aux droits	17
3 - Politique Personnes Agées.....	19
3.1 Les EHPAD	20
3.2 Les Résidences Autonomie.....	21
3.3 Le service de restauration à domicile.....	22
3.4 Le SSIAD.....	23
3.5 Le maintien à domicile.....	23
Annexes	24

Préambule

Depuis la loi « Administration Territoriale de La République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'impose aux collectivités et à leurs établissements publics dans un délai de deux mois précédents l'examen du budget primitif. Première étape du cycle budgétaire annuel des collectivités locales, le DOB est un document essentiel qui permet de rendre compte de la gestion du CCAS à travers une analyse rétrospective.

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe » a voulu accentuer l'information des administrateurs.

Le présent Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) n'est pas qu'un document interne : il est transmis au Préfet de Département.

Le DOB doit permettre aux administrateurs de discuter des orientations budgétaires où préfigurent les priorités qui seront affectées dans les budgets primitifs, voire au-delà pour certains programmes importants. Mais, ce doit être aussi l'occasion d'informer les administrateurs sur l'évolution financière de l'établissement en tenant compte des projets et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur les capacités de financement.

Le budget primitif 2022 devra répondre au mieux aux préoccupations et aux besoins des usagers du CCAS et de la population tourquennoise en général, tout en intégrant le contexte sanitaire, économique national, les orientations définies par les autorités de tarification et financeurs, et également, la situation financière locale.

Introduction

Contexte financier international et national

Pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire, l'intensification de la circulation du virus n'a pas provoqué de recul marqué de l'activité économique. En juillet et août 2021, la situation sanitaire s'est dégradée en France : la circulation du variant Delta de Covid-19 s'est intensifiée, occasionnant une quatrième vague épidémique. Néanmoins, l'endiguement de l'épidémie s'appuie désormais principalement sur l'élargissement de la couverture vaccinale, ce qui réduit très fortement l'impact économique du virus. En 2021, l'activité économique, considérée dans sa globalité, aurait ainsi continué à progresser, pour se retrouver relativement proche de son niveau d'avant-crise : entre -1 et $-0,5$ % par rapport au quatrième trimestre 2019, contre environ -30 % en avril 2020 (première vague), -7 % en novembre 2021 (deuxième vague), et -6 % en avril 2021 (troisième vague).

Les indicateurs à haute fréquence tout comme les enquêtes de conjoncture suggèrent en effet une poursuite de la reprise pendant l'été, malgré la vague de variant Delta.

Certes, en juillet, la consommation des ménages se serait un peu tassée, se situant à -2 % sous son niveau d'avant-crise, après -1 % en juin (mais contre -12 % en avril 2021) : après leur fort rebond en mai-juin, les achats de biens ont fléchi, malgré les soldes d'été ; dans le même temps, les dépenses ont

continué à se redresser dans les services auparavant fermés ou soumis à fortes restrictions (hébergement, restauration, transports, activités de loisirs).

Puis, en août, la consommation de biens se serait redressée et l'instauration du passe sanitaire n'aurait que modérément affecté les secteurs concernés, de sorte qu'au total la consommation des ménages se serait située à $-1 \frac{1}{2}$ % sous son niveau d'avant-crise. Ces estimations s'appuient notamment sur l'analyse au jour le jour et à un niveau fin des montants de transactions par carte bancaire CB. Ces données suggèrent que le passe sanitaire aurait eu un impact temporaire dans certaines activités de loisirs, un impact modéré et sans doute également transitoire dans les restaurants, et pas d'impact dans les transports. Ces effets, quand ils sont décelables, sont néanmoins sans commune mesure avec les chutes drastiques d'activité enregistrées lors des précédentes vagues épidémiques, lesquelles peuvent donner une idée de la situation contrefactuelle (c'est-à-dire de ce qu'aurait été l'activité économique cet été en l'absence de vaccination et des mesures d'endiguement qui y sont associées). Du reste, la consommation dans l'hébergement - restauration est estimée pour le troisième trimestre 2021 à un niveau supérieur à celui l'été 2020, même si elle reste en retrait par rapport à son niveau d'avant-crise. La poursuite de la reprise, conjuguée à un premier semestre un peu moins défavorable qu'estimé précédemment,

entraîne une croissance légèrement supérieure à 6 % en 2021. L'activité économique de la fin 2020 et celle du début 2021 ont été légèrement à la hausse, du fait notamment du secteur de la construction.

L'investissement des entreprises a ainsi retrouvé dès le premier trimestre 2021 son niveau d'avant-crise. Et le rebond en mai-juin, après le troisième confinement, a été un peu plus marqué que prévu, l'activité s'étant située en juin à environ 1 % sous son niveau d'avant-crise.

L'acquis de croissance pour 2021 s'élève ainsi à 4,8 %. Compte tenu des indicateurs d'activité mais aussi de la vive accélération mesurée depuis mai, la croissance du troisième trimestre serait forte (+ 2,7 % prévu par rapport au deuxième), même si, au mois le mois, elle ralentit un peu. : L'économie retrouve globalement son niveau d'avant-crise, malgré des contrastes sectoriels persistants.

Au total, la croissance en moyenne annuelle s'élèverait à 6 ¼ % en 2021 (après – 8,0 % en 2020). Cette prévision pourrait éventuellement être dépassée si, par exemple, certains facteurs limitants (en particulier les difficultés d'approvisionnement) se résorbaient au cours des prochains mois. Inversement, la fin de l'année n'est pas dénuée d'incertitudes, notamment au niveau international. En Chine, la situation sanitaire et les mesures de restrictions associées continuent de susciter des inquiétudes, et l'activité économique ralentit.

Aux États-Unis aussi, où l'activité économique a retrouvé dès le printemps 2021 son niveau d'avant-crise, la situation sanitaire

tend à se dégrader tandis que les tensions inflationnistes persistent après le vif stimulus budgétaire administré ces derniers mois. En Europe, les inquiétudes semblent moindres à ce stade, même si les climats des affaires – qui restent favorables – tendent aussi à se tasser, en partie pour des raisons mécaniques après leur envolée liée aux réouvertures.

Des tensions sur les approvisionnements, les prix de production et les recrutements La reprise mondiale s'est accompagnée de tensions sur les approvisionnements et d'une remontée concomitante des cours des matières premières. Certaines de ces tensions semblent se stabiliser, comme dans le bâtiment, mais elles restent encore vives. Les prix à la production s'en ressentent – au-delà de l'effet de base lié à leur relative faiblesse en 2020 – et la production elle-même est parfois bridée en cas de pénurie d'intrants. En juillet 2021, les prix de production de l'industrie française tout comme les prix agricoles à la production ont ainsi augmenté d'environ 8 % sur un an. Parmi les services, les prix de production du transport maritime et côtier de fret ont augmenté très fortement en raison de la hausse soutenue de la demande. Dans la construction enfin, les coûts de certains matériaux ont vivement progressé. Du côté de la production, la part d'entreprises qui se déclarent limitées par les difficultés d'approvisionnement a marqué en juillet un point haut par rapport aux années précédentes dans nombre de branches, selon les enquêtes de conjoncture. La production automobile a par exemple nettement rechuté au premier semestre sous l'effet de la pénurie mondiale de composants électroniques.

Ces tensions sont susceptibles d'alimenter l'inflation, de manière au moins transitoire, aux États-Unis notamment mais aussi en Europe.

En France, c'est plus particulièrement la remontée des prix de l'énergie qui a fait rebondir l'inflation au premier semestre 2021. L'inflation en juillet et août a ensuite été marquée par le calendrier des soldes, différent en 2020 et 2021 du fait de la pandémie. Pour la fin de l'année, le scénario central reste proche pour l'instant de celui publié dans la Note de conjoncture de début juillet : l'inflation pourrait prochainement passer, au moins ponctuellement, un peu au-dessus de 2 % en glissement annuel.

À ce stade, les données d'enquêtes n'envoient que des signaux modérés sur les progressions salariales et sur d'éventuels effets de « second tour » : le solde d'opinion sur les perspectives générales de salaires dans l'industrie a certes rebondi, mais pour retrouver en juillet son niveau d'avant-crise, lui-même inférieur à celui mesuré en 2018 et début 2019.

En parallèle cependant, les tensions sur les recrutements tendent à progresser. Interrogées en juillet dans les enquêtes de conjoncture, environ 15 % des entreprises de l'industrie et des services et 40 % de celles du bâtiment se déclaraient limitées dans leur production par l'insuffisance de personnel. Ces proportions relativement élevées sont toutefois inférieures aux points hauts de 2018-2019. Elles vont de pair avec la vigueur de l'emploi salarié privé au deuxième trimestre, qui a retrouvé dès juin son niveau d'avant-crise, plus vite donc que prévu dans la dernière Note de conjoncture. Les statistiques trimestrielles d'emploi portant habituellement sur le dernier mois du trimestre, c'est donc le niveau d'activité de juin (beaucoup moins éloigné de celui d'avant-crise que le niveau moyen

du deuxième trimestre 2021) qui peut être rapproché de ce résultat, même si la lecture du lien entre activité et emploi a été largement brouillée pendant la crise du fait de l'ampleur inédite du recours à l'activité partielle. Par ailleurs, l'estimation au mois le mois du volume d'heures rémunérées reflète mieux que l'emploi la dynamique de l'activité ; elle confirme l'importance du dispositif de chômage partiel, qui, notamment au premier semestre 2021, explique la quasi-totalité de l'écart d'heures rémunérées par rapport à 2019. Cet écart s'est d'ailleurs largement réduit en juin 2021 (moins de 1 % d'heures rémunérées en moins par rapport à juin 2019). Au total, si depuis un an et demi la productivité par tête est de ce fait peu lisible, la productivité horaire apparente du travail semble quant à elle avoir été relativement peu affectée par la crise.

Contexte financier du CCAS

L'année 2022 sera marquée par la continuité et les suites de la pandémie liée au virus Covid-19. Toutefois, les circonstances sanitaires n'empêchent pas de poursuivre les projets structurants inscrits dans le projet de mandat 2020-2026. D'un point de vue financier, l'objectif de gestion sobre et équilibrée du budget poursuivi tout au long du mandat constituera toujours la boussole financière du CCAS en 2022.

La préparation du budget 2022 du CCAS s'est faite dans la continuité de la stratégie financière mise en place ces dernières années dont le principal objectif est l'assainissement de la situation financière du CCAS tout en veillant à maintenir le niveau et la qualité de service, à réduire les inégalités sociales, à expérimenter de nouveaux modes de gestion, de contribuer à l'évolution de l'offre territoriale en gérontologie. Malgré le contexte financier difficile de ces dernières années, les états financiers présentent une structure comptable en forte amélioration ainsi qu'une suppression progressive du passif. Toutefois, cette structure financière reste fragile et demande une vigilance accrue et constante afin de maintenir cette tendance et de prévenir d'une éventuelle dégradation.



Eléments généraux

1.1 Le projet de budget 2022

Le budget global du CCAS est le résultat de l'agrégation de son budget principal et de ses 11 budgets annexes. Présenté dans ce tableau, il fait état de l'ensemble des dépenses et des recettes du budget du CCAS, budget principal et budgets annexes. Il s'entend hors refacturations internes et sera soumis au vote lors du Conseil d'Administration du 8 avril 2022.

Son montant se stabilise autour des 25M€ hors investissements.

Ces budgets suivent des calendriers d'élaboration contraints soit par des dispositions légales soit par les calendriers des financeurs et autorités de tarification.

Les principaux faits marquants intégrant le budget prévisionnel 2022 et expliquant en grande partie les évolutions de dépenses et de recettes sont les suivants :

- les obligations règlementaires relatives aux salaires (décisions nationales)
- la stabilité de la subvention de la ville
- la fin des travaux de rénovation des parties communes des résidences autonomie (cuisine, restaurant, plan de Modernisation)

1.2 L'évolution de la masse salariale et des effectifs

La masse salariale du CCAS de Tourcoing a connu d'importantes évolutions ces dernières années tant par des décisions nationales telles que le PPCR – Parcours Professionnel Carrières et Rémunération – que par des décisions locales telles que les plans de résorption de l'emploi précaire (CDI et titularisation, augmentation des quotités de temps de travail), refonte en cours de la politique de rémunération du CCAS (RIFSSEP). Pour 2022, les mesures nouvelles sont les suivantes pour plus de 300 000€

- Le versement de la prime inflation de 100€ aux agents qui touchent moins de 2600€ brut par mois (37600€)
- Le reclassement indiciaire de certains de catégorie C dont les contractuels
- La bonification d'ancienneté pour tous les fonctionnaires de catégorie C hors contractuels
- Le traitement minimum fixé à l'indice majoré 343 (au lieu de 340) suite à l'augmentation du SMIC au 01/01/2022
- Les avancements d'échelons avec effet rétroactif lié à la bonification d'ancienneté

La mise en place au 01/01/2022 de la phase du Rifssep pour les A et B (coût d'environ 35000€)

- La réforme de la filière médico-sociale des catégories C qui passeront en B avec la création du nouveau cadre d'emplois des aides-soignants (catégorie B)
- La réforme pour les agents de certains cadres d'emplois de catégorie A de la filière médico-sociale (infirmiers en soins généraux, psychomotricien et ergothérapeute)
- Le versement du CTI pour les aides-soignants du SSIAD avec effet rétroactif depuis octobre 2021

Cela se traduit par une évolution de la masse salariale à 16 972 K€ (+1.8%) et permet de maintenir la quantité et la qualité de service, tant sur le volet social que sur les activités à destination des seniors, tout en consolidant les équipes des fonctions support.

Néanmoins pour parfaire la maîtrise de la masse salariale et contenir son cout, le choix est fait de privilégier les emplois opérationnels de terrain et poursuivre la structuration progressivement l'encadrement.

Evolution de la masse salariale et des ETP

	2 019		2 020		2021		2022	
	BP 2019	ETP	BP 2020	ETP	BP 2021	ETP	BP 2022	ETP
BP	5 271 105.95 €	121.94	5 246 533.45 €	121.68	5 219 612.75 €	122.68	5 327 783.76 €	122.68
SSIAD	1 192 201.00 €	29.65	1 176 285.66 €	27.82	1 218 580.52 €	27.32	1 302 140.06 €	28.00
PDM	320 269.00 €	7.02	290 439.15 €	7.25	318 414.19 €	7.34	326 171.05 €	7.67
ACACIAS	2 491 395.00 €	61.57	2 541 167.39 €	64.72	2 852 392.65 €	66.06	2 937 964.43 €	66.06
FLANDRES	2 640 383.31 €	67.83	2 645 919.00 €	67.51	2 995 627.10 €	66.16	3 085 495.91 €	66.16
HORTENSAS	504 489.00 €	13.45	514 172.43 €	13.30	459 913.48 €	13.06	534 313.45 €	13.56
ROSERAIIE	560 795.00 €	14.75	571 749.33 €	15.19	570 250.25 €	15.87	630 945.49 €	15.77
ACJF	226 039.00 €	4.55	160 636.35 €	3.37	182 831.04 €	3.66	187 732.59 €	4.66
REPAS-PORTAGE	200 621.00 €	6.63	166 069.11 €	4.92	198 918.82 €	5.90	240 623.54 €	6.86
MAD	2 310 434.36 €	90.85	2 409 353.79 €	86.93	2 100 686.49 €	73.31	1 949 619.01 €	64.75
MAIA	218 639.00 €	4.55	212 723.91 €	4.55	220 936.54 €	4.57	116 727.36 €	2.38
RELAIS AUTONOMIE	315 062.03 €	7.57	306 640.50 €	7.56	313 808.16 €	7.37	333 140.44 €	7.55
Total	16 251 433.65 €	430.36	16 241 690.07 €	424.80	16 651 971.99 €	413.30	16 972 657.09 €	406.1

1.3 La prospective financière pluriannuelle

Bilan rétrospectif

L'analyse rétrospective réalisée a permis d'apprécier l'évolution de la situation financière du CCAS depuis 2016.

En 2016, les comptes de gestion présentaient une santé financière fortement dégradée. En effet, l'ensemble des ratios financiers mettaient en exergue un état des finances du CCAS affaibli et ne favorisait pas une pérennité financière sur le long terme. Parmi ces ratios le résultat cumulé de fonctionnement repris dans le tableau ci-dessous.

Globalement, ces bons résultats sont à tempérer selon les budgets. Les résultats du service MAD restent à stabiliser, tout comme celui de la résidence des Flandres ou de l'accueil de jour dans le cadre d'un Plan de Retour à l'Equilibre (PRE)

Résultats de fonctionnement

2016	2017	2018	2019	2020
-215k€	+253k€	+383k€	+114k€	+980k€

Le pilotage budgétaire parcellaire rendait aussi difficile la prise de décisions et la structuration en cours des services vise à y répondre

Le contexte financier entre 2016 et 2021 a été particulièrement contraint pour le CCAS rendant complexe l'atteinte de l'objectif d'assainissement financier. Cette période a été marquée par d'importantes décisions à l'échelle nationale ayant des incidences significatives et directes sur le budget du CCAS. Sur le plan des dépenses, nous pouvons noter la mise en œuvre du PPCR – Parcours Professionnel Carrières et Rémunération – ou l'évolution du point d'indice. Sur le plan des recettes, cette période a été marquée par un fort désengagement des financeurs et autorités de tarification. A titre d'exemples : la mise en place des EPRD – Etats Prévisionnels de Recettes et de Dépenses – et des équations tarifaires pour calculer les montants de dotations soin et dépendance des EHPAD s'est traduite par la suppression des reprises de résultat déficitaire par les autorités de tarification mais aussi par la nécessité pour les gestionnaires de limiter le montant des dépenses à hauteur de la dotation octroyée. Certaines spécificités des établissements sont difficilement prises en compte dans la formule de calcul et se traduisent pourtant par le besoin de disposer de moyens supplémentaires notamment en personnel. Par ces décisions, les

autorités de tarification font peser le risque financier sur les gestionnaires d'EHPAD. Le passage en EPRD rend également la lecture et le pilotage plus difficile.

Ce contexte a nécessité la mise en place d'une stratégie financière adaptée afin d'assainir la situation financière du CCAS et d'aboutir à une meilleure maîtrise de sa gestion financière en poursuivant deux enjeux à savoir la fiabilité et la transparence. Ainsi, il a été défini une stratégie de reprise du passif, une stratégie de négociation avec les financeurs et la structuration d'un pilotage financier de l'institution efficace et performant transcrite dans les PRE de l'accueil de jour, du SSIAD et des Flandres.

1.4 Une situation financière stabilisée

La structure financière du CCAS a connu une nette amélioration et stabilisation. Tout en absorbant les évolutions de dépenses contraintes, le pilotage budgétaire mis en place a contribué de façon significative à cet assainissement et ce de part une meilleure connaissance des coûts et une maîtrise des coûts, des prises de décisions éclairées et des négociations avec les financeurs plus abouties et constructives.

La recherche constante de financements (subventions, dons, mécénat etc.) permet aussi de réaliser des projets innovants en matière de lutte contre la fracture numérique, de lutte contre l'isolement etc.

Toutefois, la santé financière reste fragile compte tenu de la présence d'un passif à hauteur de 600k€ au service MAD. Cette fragilité se résorbe progressivement par l'important travail de maîtrise et de diminution des coûts entrepris ces dernières années amenant le CCAS à être confronté aujourd'hui à un certain plafond dans la recherche d'optimisation des dépenses. La recherche d'économies devient limitée sans altérer l'offre de service tant qualitativement que quantitativement.

Quant à l'optimisation des recettes, elle est tout aussi complexe en raison d'une dynamique de recettes quasi-absente. Le CCAS est soumis à une forte dépendance aux financeurs : la structure d'activités, d'établissements, de services du CCAS et leurs spécificités favorisent cette dépendance. Le poids du CCAS dans les décisions d'évolutions des recettes est limité voire inexistant en fonction des financeurs, ce qui ne facilite pas l'optimisation.

Dans ce contexte, cette prospective financière présente une amélioration dans les années à venir. Dès 2021, la stabilisation des dépenses est acquise. La faible inflation des recettes et une gestion quotidienne rigoureuse permettent pour plusieurs années de financer nos investissements. Un haut niveau de provision est nécessaire pour faire face à l'accompagnement d'agent de filière médicosociale dans les années à venir (vieillesse globale des équipes et conséquences liées)

La rénovation des logements des Hortensias (démarrage opérationnel des travaux février 2022), le maintien d'un haut niveau de service du portage repas permettent aussi d'insuffler une dynamique aux recettes.

1.5 La programmation pluriannuelle des investissements (hors EPRD)

En K€	2022	2023
Informatique	80	50
Equipement	100	80
Travaux	200	120
Mobilier	40	40
Véhicules	0	10
<i>Total</i>	430	300
<i>Provisions</i>	70	200



Politique de lutte contre la Précarité et la Pauvreté & insertion

2.1 Le SIS

Le projet du Service d'Intervention Sociale (SIS) est de s'articuler avec le service d'accès aux droits sociaux, les autres services du CCAS et les partenaires du territoire pour favoriser l'inclusion sociale et financière des personnes domiciliés au CCAS, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes isolées. Dans le cadre du Point Conseil budget, de nouveaux outils sont mis en place comme des ateliers numérique, des actions collectives avec des partenaires du territoire

En 2021, 523 familles ont bénéficié d'un accompagnement social dans les différents domaines de la vie quotidienne.

Le SIS accueille un public majoritairement en activité avec des revenus professionnels (27%). En 2021 nous observons une baisse de personnes percevant des prestations chômage. En revanche nous constatons une hausse dans la prise en charge des séniors plus de 60 ans en difficulté financière ou qui ne savent plus faire valoir leur droit avec la dématérialisation.

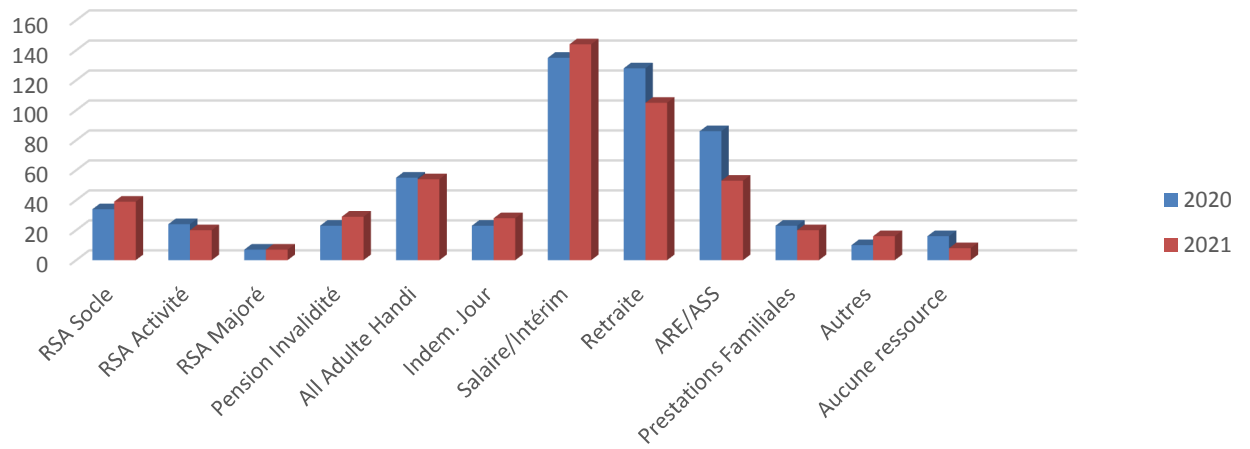
Typologie du public accueilli

- 74 % sont locataires (78% en 2019) dont (66% dans le parc public et 33 % dans le parc privé)
- 10 % propriétaire ou accédant à la propriété
 - 7% en hébergement précaire (7 % en 2020)
 - 5% sans domicile fixe

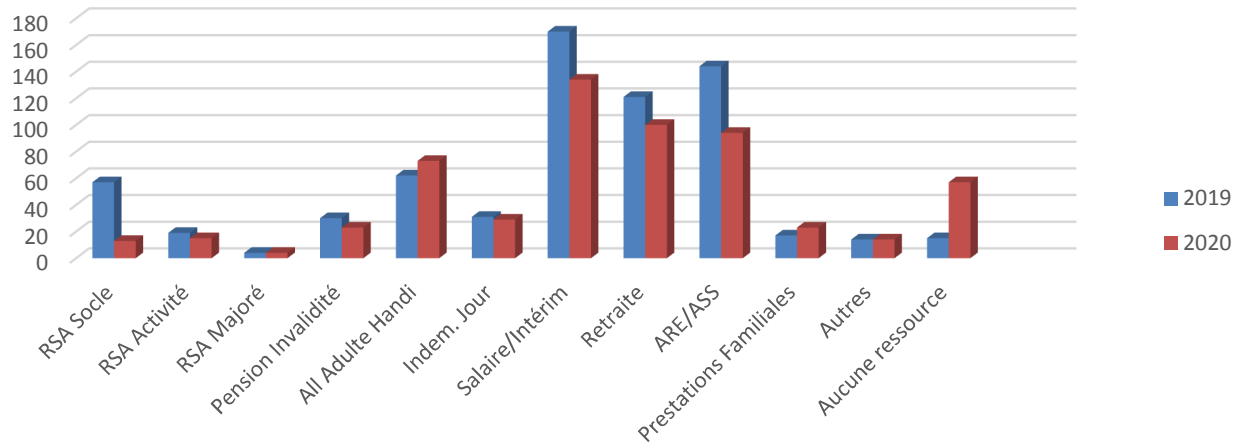
Champs d'interventions dominants dans la prise en charge du public à l'origine de la demande

- budget (60 %)
- du logement (21 %)
- de la santé (15 %)

Nature des Ressources



Nature des Ressources



2.2 Le Service Actifs emploi

Le service Actifs Emploi a pour missions d'accueillir toute personne se présentant dans la structure. Il est en charge de l'instruction administrative et du suivi des dossiers, saisie des droits annexes dans la cadre du RSA (Revenu de solidarité Active)

Il prodigue un accompagnement individuel social et professionnel du bénéficiaire du RSA : aide à la définition et à la réalisation de leurs projets, aide à la résolution des difficultés sociales, accompagnement dans le retour à l'emploi. Il met en place des actions collectives d'insertion en direction du public relevant des minimas sociaux et plus particulièrement du RSA. Ses agents contribuent au maintien et développement du partenariat autour de la politique d'insertion.

L'action du service s'articule autour de 4 objectifs:

- Permettre à la personne d'accéder à l'ensemble des droits auxquels elle peut prétendre
- Accompagner la personne dans la résolution de ses difficultés sociales et professionnelles
- Favoriser la sortie du dispositif RSA
- Rendre la personne autonome

Le service se positionne en 2022 sur le nouvel Appel à Projet Insertion du Département.

2021										
Actions	Nb de personnes accompagnées sur l'année	Mise en demeure	CDI	CDD + 6 Mois	Contrats - 6 mois Interim	CA	Création d'entreprise	PMSMP	Formations qualifiantes + certifiantes	TOTAL
Cellule Emploi	545 <i>*sur 400 places financées</i> Dont 57 non allocataires du RSA		21	45	155	19	5	0	24	269
Atelier de Sensibilisation aux métiers d'Aide à la Personne	159 <i>sur 100 places financées</i> Dont 8 non allocataire du RSA		12	7	35	3	2	3	6	68
PLIE	110 <i>sur 80 places financées</i>		0	2	13	0	2	12	27	56
Référents	1396 <i>sur 1080 places financées</i>	35	12	26	112	7	1	0	10	168
Résultats Globaux	2191	35	45	80	315	29	10	15	Total Formation :	561
								494	67	
								<i>Total Retour à l'emploi :</i>		

2.3 Le Service «Accès Aux Droits»

Le projet de service « Accès aux Droits » vise à améliorer la qualité d'intervention de l'accueil en termes d'information, de diagnostic, de traitement des demandes et d'orientation en développant les coopérations avec les autres services du CCAS et les acteurs du territoire au bénéfice des "publics-cibles" de la DAS.

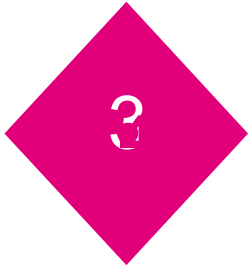
Le service assure aussi le suivi (ouverture, rappel, fermeture) du stock d'environ 600 domiciliations en moyenne annuelle.

Bilan accès aux droit 2021

NOMBRE D'ACCUEILS	ANNEE 2021
→ Accueils physiques (passages) SADS	9570
→ Accueils téléphoniques - Standard par service SADS	13148
TOTAL NOMBRE D'ACCUEILS	22718
TOTAL ACCUEILS SOCIAUX PONCTUELS	5125
NOMBRE DE DEMANDES D'AIDES SOCIALES FACULTATIVES ETUDIEES	2547
NOMBRE DE DEMANDES D'AIDES SOCIALES FACULTATIVES ACCORDEES	1915
NOMBRE DE PERSONNES DOMICILIEES ADMINISTRATIVEMENT AU 31.12.2021	521
NOMBRE DE PERSONNES DOMICILIEES ADMINISTRATIVEMENT EN 2021	971
NOMBRE DE PAIEMENTS EN REGIE (FMAJ, AIDES FACULTATIVES, ILEO) pour la DAS	1962

Bilan accès aux droit 2020 (pour mémoire)

NOMBRE D'ACCUEILS	ANNEE 2020
→ <i>Accueils physiques (passages)</i> SADS	8211
→ <i>Accueils téléphoniques - Standard par service</i> SADS	14316
TOTAL NOMBRE D'ACCUEILS	55857
TOTAL ACCUEILS SOCIAUX PONCTUELS	4962
NOMBRE DE DEMANDES D'AIDES SOCIALES FACULTATIVES	2019
NOMBRE DE DEMANDES D'AIDES SOCIALES ACCORDEES	1612
NOMBRE DE PERSONNES DOMICILIEES ADMINISTRATIVEMENT A UNE DATE DONNEE	650
NOMBRE DE PAIEMENTS EN REGIE (FMAJ, AIDES FACULTATIVES, ILEO) pour la DAS POUR LA DAS - ELENA SOUISSI	2103
TOTAL NOMBRE DE PAIEMENTS EN REGIE (FMAJ, AIDES FACULTATIVES, ILEO) pour la DAS	13511



Politique Personnes Agées

3.1 EHPAD

Au cours de l'année 2022 seront poursuivis les travaux d'entretien et d'amélioration des conditions d'habitats des deux Ehpads (Les Flandres et les Acacias). Un programme d'équipement est également en cours pour améliorer la qualité de vie et le suivi sanitaire des résidents. Le travail de prévention des RPS et des TMS sera renforcé. Enfin, un programme de révision des procédures et de labellisation d'une démarche qualité est en cours (relations avec les praticiens, Coordination des astreintes etc.)

La réforme de la tarification des EHPAD de 1999 a instauré un financement bipartite (ARS et Département) basés sur une triple tarification (soin, dépendance et hébergement). La section soin est financée par l'ARS tandis que les sections Dépendance et hébergement sont financées par les départements. Le prix d'hébergement est fixé par le gestionnaire, validé par les financeurs.

Le modèle PATHOS permet, à partir d'une évaluation clinique des résidents, de déterminer le besoin en soins nécessaire. La grille AGGIR permet d'évaluer le degré de perte d'autonomie des résidents et des moyens d'accompagnement nécessaires. L'utilisation des grilles PATHOS et AGGIR permet d'effectuer un ratio de besoin en soin et de niveau de dépendance par résident ; cela détermine les moyens humains en ETP pour tout l'établissement.

La révision des PATHOS est prévue en 2022 et devrait améliorer les capacités et financement des 2 EHPADS

La programmation 2022 des investissements (EPRDEHPAD)

En K€	Flandres	Acacias
Réfection bâti	100	100
SSI	10	250
Equipements	100	100
Total	210	450

3.2 Les Résidences Autonomie

Au cours de l'année 2022 s'achèvent es travaux de mise aux normes des cuisines et de rénovations des salles de restaurant dans les deux résidences Hortensias et Roseraie. Ces opérations concluent l'ensemble du programme de modernisation des parties communes (reprise des parties communes, aménagement divers d'équipements, mobilier convivial)

Pour les Hortensias débute en février 2022 la phase opérationnelle du programme de rénovation individuel des logements sous maitrise d'œuvre du bailleur LMH pour une durée programmée de 18 mois.

Dans le même temps, les premières bases du projet de rénovation des coursives de la Roseraie sont en cours de négociation avec le bailleur.

Sous convention avec la ville, la montée en qualité des prestations de restauration se poursuit. Une nouvelle dynamique d'animation est initiée et a fait l'objet d'un travail plus transversal entre services et partenaires en ville, professionnels des établissements et les usagers (développement du lien intergénérationnel, inclusion, innovation sociale et technologique). Comme dans les Ehpad, un travail est mené sur une démarche qualité globale permettant de veiller, au confort, au bien-être et au bien vieillir des résidents et visant à respecter le rythme de vie de chacun, même dans un lieu de vie collectif.

Vues des salles de restaurant des RA en travaux (à gauche : La Roseraie - à droite : Les Hortensias)



3.3 Le service de restauration à domicile

Le service de restauration à domicile reste sur un niveau important en volume servi depuis l'essor constaté en 2020 au cours de la crise sanitaire. Plus de 250 bénéficiaires bénéficient de la qualité de prestation et de service a été reconnue des bénéficiaires nouveaux et d'opportunité. Sur cette base le CCAS a trouvé un équilibre économique et qualitatif. Le renouvellement des véhicules loués et leur aménagement optimisé ont permis de fluidifier les tournées et d'alléger la charge de manutention des

porteurs. Les marges prévisionnelles autorisent de prévoir à deux ans le remplacement d'un des véhicules les plus anciens. A moyen terme, l'ambition de ce service est de fournir un repas issu majoritairement de l'agriculture biologique et locale, dans des contenants 100% recyclables et tenant compte des différents modes de réchauffage (feu/électrique, bain marie, micro-onde). Un défi de taille que l'évolution des techniques des traiteurs ne permet pas encore de complètement réussir.

Vue de l'aménagement intérieur réalisé en régie des camions de livraison du service de portage de repas



3.4 Le SSIAD

Le budget prévisionnel 2022 du SSIAD ne connaît pas d'évolution majeure. Le redressement économique prévisionnel suit son cours et la feuille de route fixée avec l'ARS.

3.5 Le MAD

Le Service Maintien à Domicile (MAD) accompagne les seniors au quotidien dans leur cadre de vie en assurant une aide au ménage et autres tâches de la vie quotidienne, en luttant contre l'isolement, en favorisant leur autonomie (*pour les personnes dépendantes ou non*) tout en préservant leurs droits et leur intimité. Depuis 2021, le service est habilité aussi pour les personnes handicapées adultes.

Le service intègre notamment la famille et l'entourage au plan d'aide proposé. Ce service gère aussi un dispositif de téléassistance : celui-ci est proposé aux personnes âgées

Le service de protection des majeurs est un service auxiliaire de justice qui a pour mission d'assurer et de garantir l'exercice des mesures de protection judiciaire (*sauvegarde de justice, curatelle et tutelle*) confiées par le tribunal d'instance de Tourcoing, au C.C.A.S. Ses agents veillent

à accompagner, conseiller, assister, représenter et/ou contrôler les personnes protégées dans l'administration de leurs biens et/ou de leur personne par un accompagnement social de proximité et un suivi administratif de qualité. Le service est habilité pour 190 mesures de protection

Le Service Animation Séniors est un service à l'usage des seniors qui a pour mission de préserver de l'autonomie (*activités physiques, gymnastique sur chaise, ateliers mémoire...*) et lutter contre l'isolement (*animations collectives sur les quartiers, portage de livres à domicile, sorties*).

Annexes

Etat de la dette

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Etat constaté - montants en Euros

N° FICHE	ANNÉE RÉALISATION	LIBELLÉ	PRÊTEUR	DURÉE EN ANNÉES	TYPE TAUX	INDICE	MARGE (%)	TAUX ACTUARIEL (%)	PÉRIODE	DATE 1ÈRE ANNÉE AMORT.	DATE 1ÈRE ANNÉE AMORT.	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2022	ICNE	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ	FRAIS
1	1998	EQUIPEMENT RESIDENCE ACACIAS	CFLL - CAISS	25 F		TAUX FIXE	0.00000	5.56 T		01/03/1999	01/03/1999	304 898.03	42 186.08	95.11	1 884.45	20 521.99	22 406.44	0.00
TOTAL 1 : Budget = 09, RESIDENCE LES ACACIAS												304 898.03	42 186.08	95.11	1 884.45	20 521.99	22 406.44	0.00
16	2004	TRAVAUX MODERNISATION HORTENSIA-S-ROSERAE	CDC - CAISS	20 R		LVRET A	0.00000	3.14 A		01/07/2005	01/07/2005	270 200.00	47 910.37	269.89	814.48	15 981.03	16 795.51	0.00
30	2018	PLAN MODERNISATION HORTENSIA-S	CARSAT - C	20 F		TAUX FIXE	0.00000	0.00 A		01/07/2019	01/07/2019	101 376.42	85 300.73	0.00	0.00	5 017.69	5 017.69	0.00
TOTAL 1 : Budget = 11, RESIDENCE LES HORTENSIA-S												371 576.42	133 211.10	269.89	814.48	20 988.72	21 813.20	0.00
16	2004	TRAVAUX MODERNISATION HORTENSIA-S-ROSERAE	CDC - CAISS	20 R		LVRET A	0.00000	3.14 A		01/07/2005	01/07/2005	115 800.00	20 533.02	115.67	349.06	6 849.02	7 198.08	0.00
29	2018	PLAN MODERNISATION ROSEAE	CARSAT - C	20 F		TAUX FIXE	0.00000	0.00 A		01/07/2018	01/07/2018	207 086.60	155 778.40	0.00	0.00	9 736.15	9 736.15	0.00
TOTAL 1 : Budget = 12, RESIDENCE LA ROSEAE												322 886.60	176 311.42	115.67	349.06	16 585.17	16 934.23	0.00
TOTAL GENERAL												480.67	3 047.99	58 105.88	61 153.87	0.00		

Situation des temps de travail dans la collectivité avant passage aux 1607 heures

	FONCTION PUBLIQUE	Personnel administratif	Agents du MAD	Agents du SSIAD et des résidences : sujétions particulières
jours/an	365	365	365	365
congés	25	27	26	26
repos hebdomadaire	104	104	104	104
jours fériés	8	8	8	8
jour corporatif	0	0	0	1
jour du maire	0	0	0	1
jours flottants	0	0	0	6
jours chomés	0	2	2	2
jours travaillés/an	228	224	225	217
heures travaillées/an	1596	1568	1575	1519
Arrondi	1600			
Plus la Journée de solidarité	7	7	7	7
heures travaillées/an	1607	1568	1575	1519
Ecart en heures		39	32	88
Report max N+1		30-avr	08-janv	30-avr
Pose de congés	en jours	en heures	en jours	en heures
Jours fériés travaillés		nc	paiement majoré	paiement majoré

Suivi des heures supplémentaires et complémentaires (2021)

Filière / Cadre d'emplois / Grade	Homme	Femme	Nbre HS	Nbre HC
Administrative 4 agents	1	3	25.5	30.5
Adjoint administratifs territoriaux	1	3	25.5	30.5
4 agents				
Animation 12 agents	3	9	0	0
Adjoint territoriaux d'animation	2	8	0	0
10 agents				
Animateurs territoriaux 2 agents	1	1	0	0
Médico-Sociale 123 agents	4	119	522.98	8 573.18
Agents sociaux territoriaux 74 agents	0	74	223.32	5 336.65
Auxiliaires de soins territoriaux 41 agents	3	38	112.16	2 373.43
Infirmiers territoriaux en soins généraux 7 agents	1	6	177.5	833.1
Médecin territorial 1 agent	0	1	10	30
Technique 2 agents	2	0	16.75	285
Adjoint techniques territoriaux 2 agents	2	0	16.75	285
Total 141 agents	10	131	565.23	8 888.68

